

Longueuil, le 24 mai 2017

**Objet : Demande d'accès n° 2006 13912 – Lettre réponse**

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 9 mars dernier, concernant le 330, route 132 à Saint-Stanislas-de-Kostka (lot 5 125 712 du cadastre du Québec). Les documents visés par votre demande sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

1. Avis de correction du 20070928 (2 pages);
2. Avis de correction du 20090129 (2 pages);
3. Autorisation du 900807 (2 pages);
4. Rapport de l'inspection du 20111109 (10 pages);
5. Rapport de l'inspection du 20111110 (6 pages).

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Fabrice Tremblay, répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (2)

Longueuil, le 28 septembre 2007

**AVIS DE CORRECTION**

Monsieur Claude Caza  
**Articles 53-54 de la L.A.D.**

N/Réf. : 7323-16-01-0609600  
N° réseau : 02044811-17-61  
Nom du réseau : Système de distribution d'eau potable Restaurant Au St-Stan  
N° de document : 400438111

Objet : Non-conformité au Règlement sur la qualité de l'eau potable

Monsieur,

À la suite de la vérification des données concernant votre système de distribution d'eau potable, effectuée le 20 septembre 2007, par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation au Règlement :

1. Vous n'avez pas prélevé ou fait prélever le nombre d'échantillons requis afin de respecter la fréquence d'échantillonnage pour le contrôle bactériologique de votre système de distribution d'eau potable établie à 34 échantillons, répartis en nombre égal, sur chacune des semaines comprises dans le mois de août 2007;

- Règlement sur la qualité de l'eau potable, Q-2, r.18.1.1 (article 11)

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la soussignée, au 450 928-7607 poste 277.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

ANC/anc

*Amélie Nadine Carrier*  
Amélie Nadine Carrier, technicienne  
Secteur municipal



PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 22 janvier 2009

**AVIS DE CORRECTION**

Monsieur Claude Caza

**Articles 53-54 de la L.A.D.**

N/Réf. : 7323-16-01-0906900  
N° réseau : 02044811-17-61  
Nom du réseau : Système de distribution d'eau potable Restaurant Au St-Stan  
N° de document : 400553200

Objet : Non-conformité au Règlement sur la qualité de l'eau potable

Monsieur,

L'analyse de l'eau, destinée à la consommation humaine, prélevé le 18 août 2008 sur votre installation de distribution a démontré qu'elle ne respecte pas les normes de qualité de l'eau potable. En effet, le résultat indique 34 coliformes totaux par 100 millilitres, ce qui ne respecte pas la norme établie à 10 coliformes totaux par 100 millilitres.

1. Dès que vous avez été informé que l'eau mise à la disposition des utilisateurs ne respectait pas l'une des normes de qualité définies à l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, vous avez omis d'aviser le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le directeur de la Santé publique des mesures prises pour remédier à la situation;

*Règlement sur la qualité de l'eau potable, Q-2, r.18.1.1 (article 36)*

2. Vous n'avez pas prélevé ou fait prélever pendant deux jours, séparés de moins de 72 heures, le nombre minimal d'échantillons requis soit deux (2) échantillons par jour afin de démontrer le retour à la conformité bactériologique de l'eau distribuée;

*Règlement sur la qualité de l'eau potable, Q-2, r.18.1.1 (article 39)*

Nous vous demandons donc de prendre toutes les mesures requises pour vous conformer à la réglementation sur l'eau potable en procédant immédiatement aux corrections qui s'imposent afin de respecter la fréquence d'échantillonnage requise ainsi que vos obligations pour le contrôle physicochimique de l'eau distribuée.

Cependant, si pour la période couverte par cet avis, vous avez effectué vos prélèvements en nombre suffisant pour le respect des fréquences réglementaires, nous vous demandons de nous transmettre par télécopieur tous vos certificats d'analyse. Considérant que cet avis de correction a été généré parce que votre laboratoire n'a pas inscrit vos résultats dans notre système informatisé, nous vous demandons de communiquer avec lui pour éviter que cette situation ne se répète ultérieurement.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec madame Amélie Nadine carrier au 450-928-7607 poste 277.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

AC/ac

Amélie Nadine Carrier, technicienne  
Secteur municipal

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec  
Direction régionale de Estrie et Montérégie  
Région de Montérégie  
Bureau de Longueuil

## 1. Identification

Date de l'inspection : 2011-11-10 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée : 11 h 00	Heure de départ : 11 h 11
Inspecteur : Judy-Fay Ferron		Accompagné de :
No intervention : 300707692	No gestion documentaire : 7330-16-01-0053400	
Type d'intervention : Inspection	No document : 400882223	
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental	No demande : 200292686	
But de l'inspection : Vérifier s'il y a rejet d'eau usée dans l'environnement provenant du restaurant Au St-Stan; suite du traçage du 9 novembre 2011.		

Lieu inspecté :	
Nom du lieu : Restaurant Au St-Stan	
Nom usuel du lieu :	
Localisation du lieu inspecté : (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : 330 route 132, St-Stanislas-Kostka, J0S 1P0	
No du lieu : X2133153	Type de lieu : Restaurant 24 heures
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45,182; -74, 1647	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9226-2633 Québec inc.	266 Robert-Cauchon, J0S 1W0	Y2090282

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		( )
		( )
		( )
		( )
		( )
		( )

Mode d'identification			
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s.o.

Date de l'inspection : 2011-11-10	No de gestion documentaire : 7330-16-01-0053400
-----------------------------------	---

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises : 3	Nombre de photos annexées : 2
<p>Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.</p> <p>L'original de ces photos a été conservé conformément à la <b>Directive sur la gestion des photos numériques</b>.</p> <p>La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :  M:\Rég-16\ferju02\Autres Dossiers\AMÉLIE\7330-16-01-0054300\2011-11-10</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière.</p>	

<b>Autres pièces annexées</b>		
	<b>No.</b>	<b>Titre</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	1	Éléments constatés lors de l'inspection Au St-Stan
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Ortophoto du restaurant Au St-Stan
<input type="checkbox"/> Autre		

<b>Échantillons</b>			
<b>Type</b>	<b>Nature</b>	<b>Nombre de points de prélèvements</b>	<b>Quantité</b>
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			



**2. Mise en contexte (facultatif)**

Un traçage à la rhodamine a été initié dans la toilette des femmes le 9 novembre 2011

**3. Description de l'inspection**

J'arrive sur les lieux à 11 :00;

**Suite du traçage**

Je parcoure les 2 fossés qui bordent le Chemin Seigneurial, celui devant le restaurant parallèle à la 132 et tout le terrain du côté ouest et est du restaurant sans constater de coloration rosée ou d'odeur d'eau usée.

Je quitte à 11 :11

**Épilogue**

Je retourne sur les lieux le 11 novembre; il y avait 10 clients dans le restaurant à ce moment là.

À 6 :50, il n'y avait pas de coloration rosée dans les fossés ou sur le terrain

L'inspecteur municipal a été avisé de la situation et devait repasser en après-midi et lundi pour me prévenir s'il y avait une coloration rose.

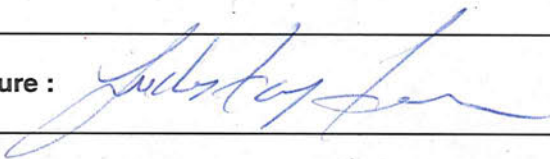
**4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)****5. Conclusion**

Un rejet d'eau usée n'a pas été constaté suite au traçage d'une toilette du restaurant Au St-Stan

**6. Recommandations**

Fermer l'intervention

Signature :



Date de rédaction: 2011-12-13

Année/mois/jour

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

Jonathan Davies

Fonction :

chef d'équipe

Signature :

Jonathan Davies

Date :

Année/mois/jour

2011-12-28.

Commentaires :

Cartes

No : 1

Titre : Ortophoto du restaurant Au St-Stan



Fossé où  
rejet est  
suspecté

Fosse septique  
N45°10'52,3''  
W074°09'52,9''



Produit par : Judy-Fay Ferron

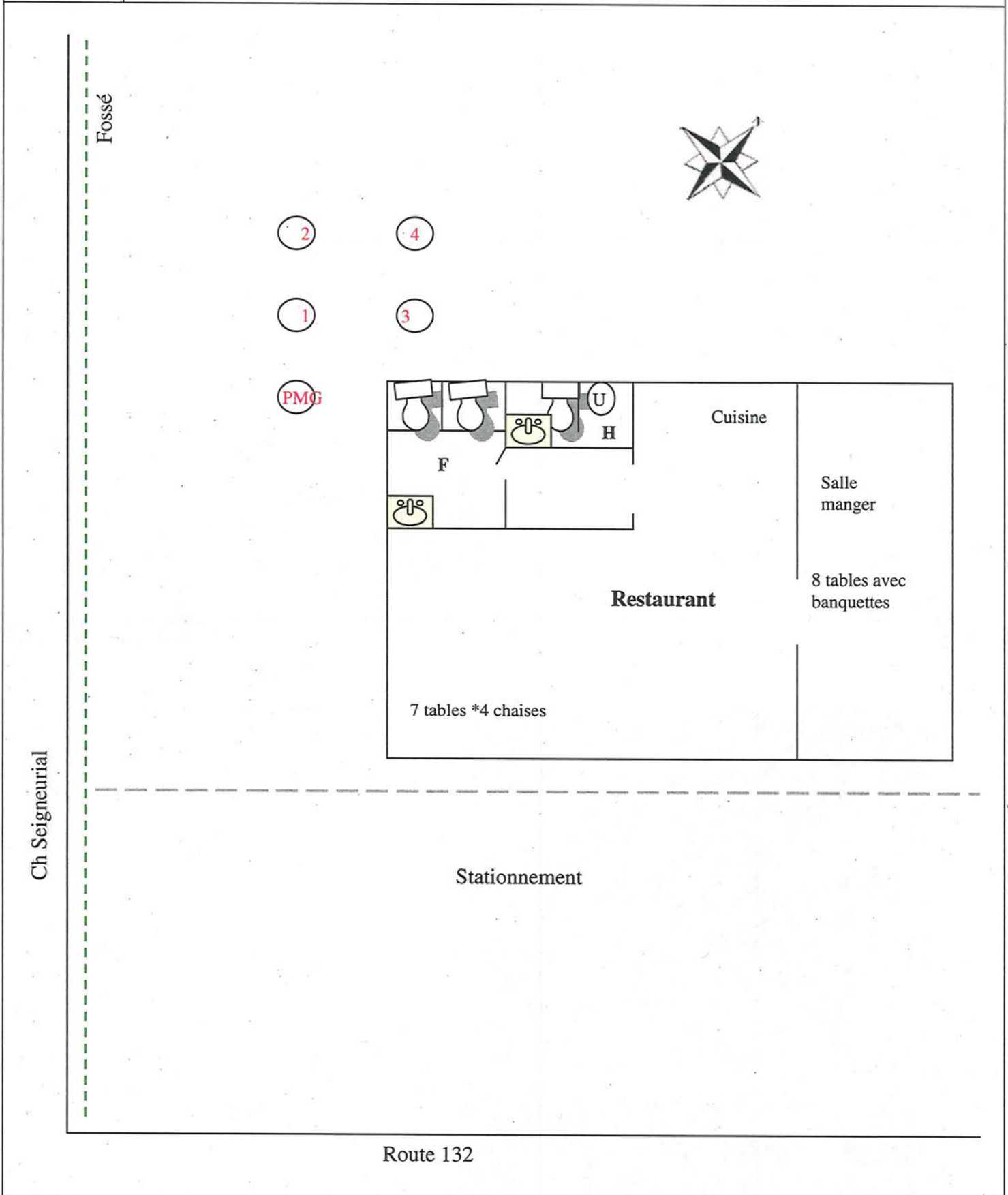
Lieu : Saint-Stanislas-Kostka

Échelle :

Note :

## Croquis

No : 1 Titre : Éléments constatés lors de l'inspection Au St-Stan



Produit par : Judy-Fay Ferron

Lieu : Saint-Stanislas-Kostka

Échelle : N/A

## Note :

F et H : toilette Femmes et toilette Hommes

U : Urinoir

Couvertures 1 à 4 numérotés comme sur les photos

PMG : Piège à matières grasses



**Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCN3477.JPG

Description :  
Restaurant Au St-Stan



Photo no : 2

Fichier : DSCN3478.JPG

Description :  
Absence de coloration rose au fossé



**Photos miniatures**



DSCN3476.JPG



DSCN3477.JPG



DSCN3478.JPG



Longueuil, le 7 août 1990

Madame Diane Gagné  
Articles 53-54 de la L.A.D.

**OBJET: Autorisation  
Installation septique commerciale  
"A la petite Bouchée chez Diane enr."  
Saint-Stanislas-de-Kostka**

---

Madame,

Suite à la demande d'autorisation soumise les 8 mai et 6 juin 1990, je vous informe qu'en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes seront effectués sur le lot #P-21 du cadastre officiel de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka et peuvent être décrits comme suit:

- 1° Mise en place d'un piège à matières grasses en béton armé préfabriqué de marque Gosselin & fils de 765 litres (0,765 m<sup>3</sup>) modèle PMG-2 ou l'équivalent. Ce piège recevra uniquement les eaux usées provenant des appareils sanitaires de la cuisine et devra être vidangé lorsque nécessaire.
- 2° Mise en place d'une fosse septique en béton armé préfabriqué de Gosselin & fils modèle F-2600 ou l'équivalent conforme aux normes BNQ 3680-510 et 3680-901, d'un volume effectif de 9,58 m<sup>3</sup>.
- 3° Installation d'une station de pompage en béton armé préfabriqué de modèle CP-300 de Gosselin et fils Inc. ou l'équivalent; cette station sera conforme aux normes BNQ 2622-400 et comprendra une pompe, de capacité minimale de 75 litres/minute à une hauteur manométrique de 6 mètres, submersible Berkeley-Flotec de type FPOS3600-A, mue par un moteur de 0,5 HP minimum. Une autre pompe identique à celle décrite plus haut devra être conservée en cas de bris. La station de pompage aura un volume utile de 1,06 m<sup>3</sup>.
- 4° Construction d'un élément épurateur de type "modifié" comprenant:
  - 9 rangées de tuyaux distributeurs rigides perforés de 75 mm, BNQ 3624-050 de 14,6 mètres de longueur, espacés de 1,2 mètres centre à centre maximum;
  - 1 tuyau collecteur rigide perforé de 100 mm, BNQ 3624-050 de 9,7 mètres de longueur;
  - 1 tuyau collecteur rigide non perforé de 100 mm, BNQ 3624-130 de 9,7 mètres de longueur.

../2

Ces installations desserviront un restaurant comprenant au total 50 sièges.

Le tout tel que représenté aux plans et devis préparés par M. Philippe Loïselle, ingénieur, en date du 4 mai 1990, plans et devis #90-1, révisés en date des 6 et 28 juin 1990 et suivant la lettre de précisions du 6 juin 1990.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

Une attestation de conformité montrant que les travaux ont été exécutés selon la présente autorisation devra être produite par le consultant dès que les travaux seront entièrement complétés.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement et vous engage à utiliser des matériaux, produits et équipements qui sont, dans la mesure du possible, fabriqués au Québec de même qu'à appliquer la politique d'achat du gouvernement du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Environnement



par: Mario Fontaine  
Directeur régional de la  
Montérégie.

MDB/PA

c.c.: - M. Philippe Loïselle, ing.

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec  
Direction régionale de Estrie et Montérégie  
Région de Montérégie  
Bureau de Longueuil

## 1. Identification

Date de l'inspection :	2011-11-09 AAAA-MM-JJ	Heure d'arrivée :	06 h 40	Heure de départ :	07 h 40
Inspecteur : Judy-Fay Ferron			Accompagné de :		
No intervention : 300628194			No gestion documentaire : 7330-16-01-0053400		
Type d'intervention : Inspection			No document : 400882222		
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental			No demande : 200292686		
But de l'inspection : Vérifier s'il y a rejet d'eau usée dans l'environnement provenant du restaurant Au St-Stan					

Lieu inspecté :	
Nom du lieu :	Restaurant Au St-Stan
Nom usuel du lieu :	
Localisation du lieu inspecté : (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :	330 route 132, St-Stanislas-Kostka, J0S 1P0
No du lieu :	X2133153
Type de lieu :	Restaurant 24 heures
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45,182; -74, 1647	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9226-2633 Québec inc.	266 Robert-Cauchon, J0S 1W0	Y2090282

Conditions météo	
------------------	--

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		( )
		( )
		( )
		( )
		( )
		( )

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s.o.

Date de l'inspection : 2011-11-09	No de gestion documentaire : 7330-16-01-0053400
-----------------------------------	---

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises : 19	Nombre de photos annexées : 13
<p>Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.</p> <p>L'original de ces photos a été conservé conformément à la <b>Directive sur la gestion des photos numériques</b>.</p> <p>La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\ferju02\Autres Dossiers\AMÉLIE\7330-16-01-0054300\2011-11-09</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos DSCN3318.JPG et DSCN3319.JPG qui ont été assemblées à l'aide du logiciel <i>Arcsoft Panorama Maker 1</i> afin de créer le panorama no 1 et la photo 8 qui a été retournée à l'aide du logiciel <i>Microsoft Word</i> afin d'en faciliter la lecture.</p>	

<b>Autres pièces annexées</b>		
	<b>No.</b>	<b>Titre</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	1	Éléments constatés lors de l'inspection Au St-Stan
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Ortophoto du restaurant Au St-Stan
<input type="checkbox"/> Autre		

<b>Échantillons</b>				
	<b>Type</b>	<b>Nature</b>	<b>Nombre de points de prélèvements</b>	<b>Quantité</b>
<input type="checkbox"/>	eau			
<input type="checkbox"/>	air			
<input type="checkbox"/>	sol			
<input type="checkbox"/>	matières résiduelles			
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses			
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/>	flore			
<input type="checkbox"/>	faune			
<input type="checkbox"/>	autre, précisez			



**2. Mise en contexte (facultatif)****3. Description de l'inspection**

J'arrive sur les lieux à 6 :40 (photo 1); j'entre dans le restaurant et demande le type d'installation septique présent. Les 2 employées présentes l'ignorent et croient que le puits est enterré, sur la façade est du restaurant. Je leur explique le but de ma présence et qu'il y aura traçage. Il y a 5 clients à l'intérieur.

Je constate la présence de 5 couvercles de béton (photos 2, 3 et panorama 1). Je soulève celui le plus près du restaurant (non numéroté sur les photos) et constate un contenu orangé, graissé, que je suppose être le piège à matières grasses (PMG; photos 4 et 5).

**Traçage**

Déterminer le cheminement des eaux à partir de la toilette du restaurant.

À 6 :56, j'ajoute 250 ml de rhodamine 10% P/V dans la toilette des femmes (photo 6). Le contenu est évacué à 2 reprises afin de faciliter le cheminement des eaux

À 7 :08, je constate une coloration rose sous le couvercle no 2 (photos 7 et 8).

À 7 :10, j'ajoute 500 ml de rhodamine 10% P/V sous le couvercle no 2 (photo 9)

À 7 :18, je constate une coloration rose sous le couvercle no 1 (il aurait du être soulevé en premier; il est possible qu'il y avait du rose avant le couvercle no 2). Il semble recouvrir la 1iere partie de la fosse septique, car il contient davantage de matières solides que le couvercle no 2. Je ne réussis pas à soulever les couvercles 3 et 4; il est possible qu'ils soient reliés à la toilette des hommes.

À 7 :40, il n'y avait pas de coloration au fossé

Je quitte les lieux

Date de l'inspection :

No de gestion documentaire : 7330-16-01-0053400

#### 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

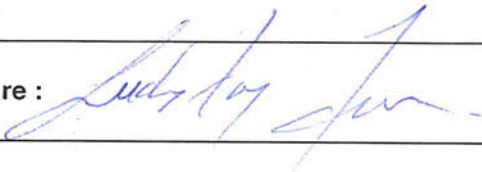
#### 5. Conclusion

Un traçage de l'installation septique a été initié à partir de la toilette des femmes

#### 6. Recommandations

Retourner sur les lieux le jour suivant

Signature :



Date de rédaction: 2011-12-12  
Année/mois/jour

#### 7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par :

Jonathan Davies

Fonction :

chef d'équipe

Signature :

Jonathan Davit

Date :

Année/mois/jour

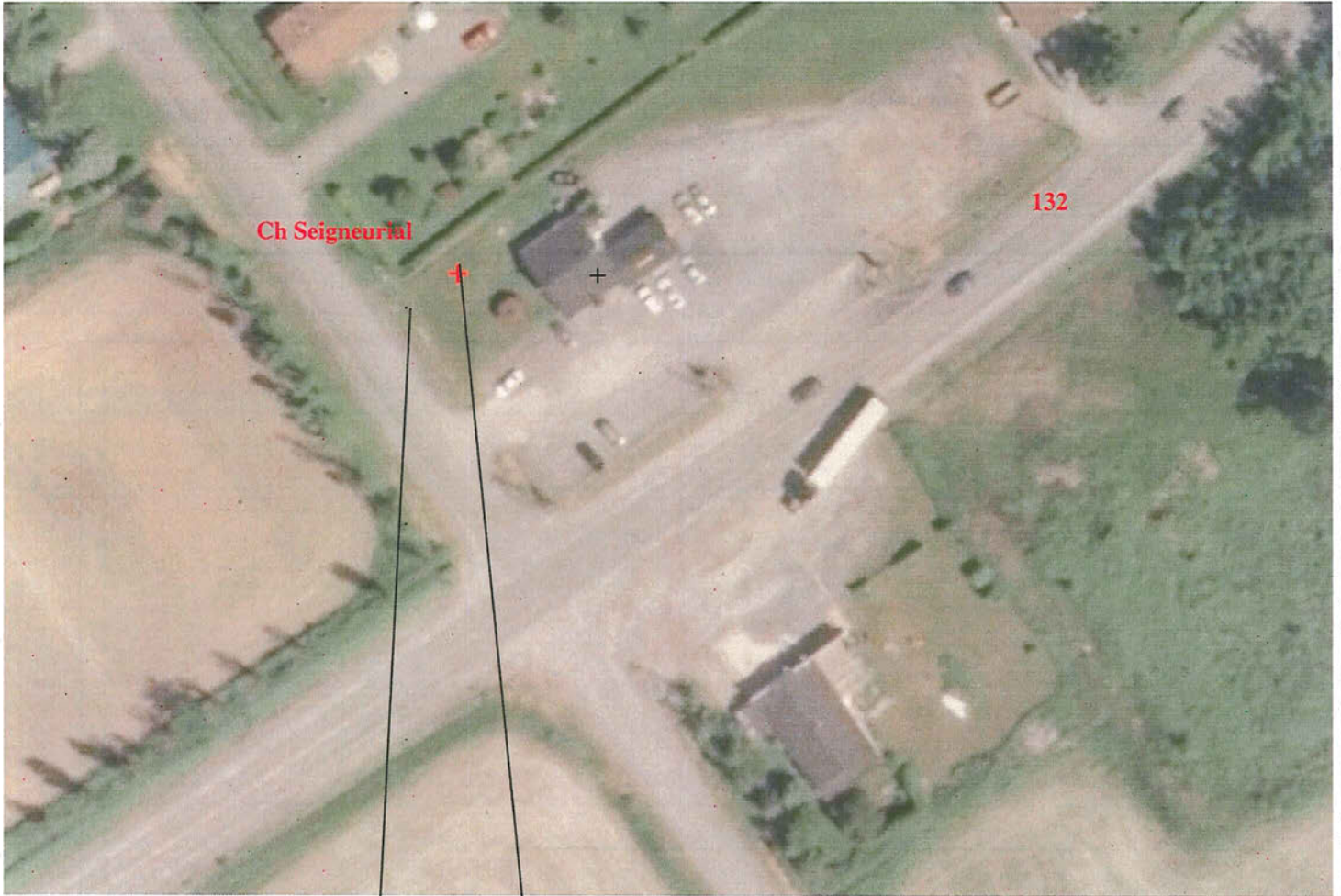
2011-12-28

Commentaires :

**Cartes**

No : 1

Titre : Ortophoto du restaurant Au St-Stan



Fossé où  
rejet est  
suspecté

Fosse septique  
N45°10'52,3''  
W074°09'52,9''



Produit par : Judy-Fay Ferron

Lieu : Saint-Stanislas-Kostka

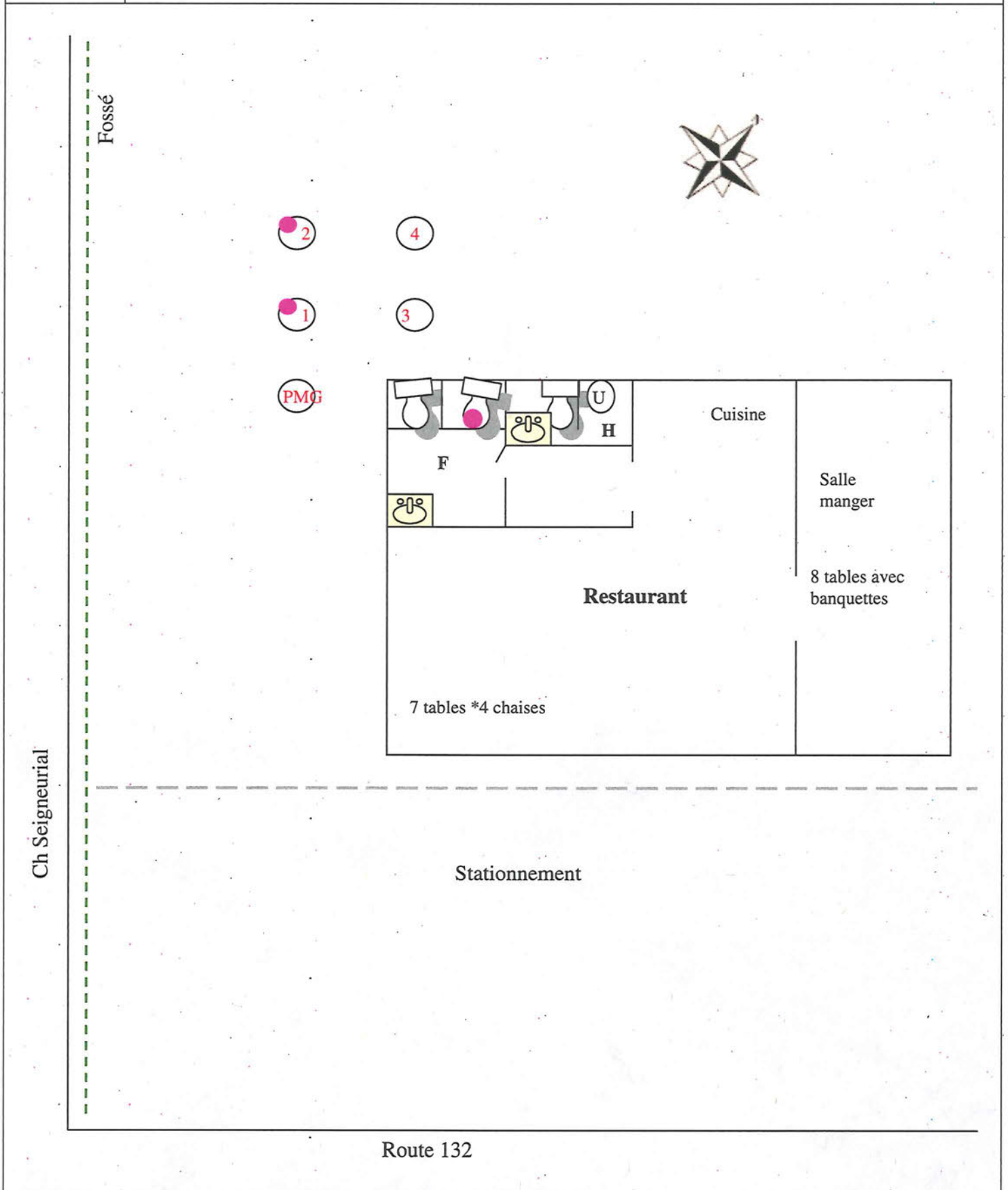
Échelle :

Note :

## Croquis

No : 1

Titre : Éléments constatés lors de l'inspection Au St-Stan



Produit par : Judy-Fay Ferron

Lieu : Saint-Stanislas-Kostka

Échelle : N/A

**Note :**

F et H : toilette Femmes et toilette Hommes

U : Urinoir

Couvercles 1 à 4 numérotés comme sur les photos

● Rhodamine

PMG : Piège à matières grasses



**Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCN3302.JPG

Description :  
Restaurant Au St-Stan



Photo no : 2

Fichier : DSCN3304.JPG

Description :  
4 couvercles de béton à l'arrière du restaurant et 1 couvercle sur le côté du restaurant



Couvercle sur le côté

Photo no : 3

Fichier : DSCN3305.JPG

Description :  
4 couvercles de béton à l'arrière du restaurant par rapport au Chemin Seigneurial et au fossé suspecté de recevoir le rejet par le plaignant



Photo no : 4

Fichier : DSCN3306.JPG

Description :  
Contenu d'un des couvercles sur le côté du restaurant.

Probablement un piège à matières grasses (PMG)





Photo no : 5

Fichier : DSCN3307.JPG

Description :  
Idem photo 4



Photo no : 6

Fichier : DSCN3311.JPG

Description :  
À 6 :56, 250 ml de rhodamine 10% P/V est ajouté à la toilette des femmes



Photo no : 7

Fichier : DSCN3312.JPG

Description :  
À 7 :09, présence de rhodamine sous le couvercle 2 de la fosse septique (photo 3)



Photo no : 8

Fichier : DSCN3313.JPG

Description :  
Localisation couvercle no 2 par rapport au restaurant





Photo no : 9

Fichier : DSCN3315.JPG

**Description :**

À 7:10, ajout de 500 ml de rhodamine dans le couvercle no 2 de la fosse septique



Photo no : 10

Fichier : DSCN3316.JPG

**Description :**

À 7:18 présence de rhodamine sous le couvercle 1 de la fosse septique (il aurait dû être ouvert en premier). Contenu plus solide qui laisse supposer qu'il s'agit de la 1ere partie de la fosse.



Photo no : 11

Fichier : DSCN3317.JPG

**Description :**

Fossé longeant le chemin Seigneurial où un rejet est suspecté selon le plaignant





Date de l'inspection :

No de gestion documentaire : 7330-16-01-0053400

Photos miniatures



DSCN3302.JPG



DSCN3303.JPG



DSCN3304.JPG



DSCN3305.JPG



DSCN3306.JPG



DSCN3307.JPG



DSCN3308.JPG



DSCN3309.JPG



DSCN3310.JPG



DSCN3311.JPG



DSCN3312.JPG



DSCN3313.JPG



DSCN3314.JPG



DSCN3315.JPG



DSCN3316.JPG



DSCN3317.JPG



DSCN3318.JPG



DSCN3319.JPG



DSCN3320.JPG

Panorama no : 1

Fichier : DSCN3318.JPG et DSCN3319.JPG

Description : fosse septique avec élément épurateur possible entre les couvercles et le Chemin Seigneurial

